

# Quelle retraite pour les précaires ?

## Y a-t-il une vie avant la mort ?

En mai, une grève des chômeurs a commencé un peu partout en France. Intervention en direct sur un plateau télé, occupations d'agences Pôle Emploi, mais aussi de leurs directions départementales, régionales et nationale, blocage de plate-formes téléphoniques (3949), interventions à la CAF, visite de boîtes de coaching, ballades et piquets de grève dans la rue, assemblées sur la place publique... La grève des chômeurs, c'est une grève contre la culpabilisation, le travail forcé, l'isolement, le management.

Aujourd'hui nous manifestons contre la réforme des retraites. Chômeurs déjà soumis à la réduction de nos allocations, aux injonctions à travailler toujours plus, et à la surveillance de nos comportements, nous ne pouvons que combattre une réforme qui détruit un droit durement gagné par les luttes ouvrières : le droit au repos après une vie donnée aux entreprises.

Mais nous ne pouvons pas en rester au refus de l'allongement de la durée de cotisation. Qui compte encore sur un emploi à temps plein (donc sur des cotisations à taux plein) jusqu'à 60 ans ? Quelle retraite existe-t-il aujourd'hui pour les précaires permanents, RMIstes de longue date, RSAstes fraîchement arrivés, femmes au foyer divorcées, intermittentes de l'emploi, intérimaires depuis toujours, chômeurs à durée indéterminée, abonnées aux emplois à temps très partiel, auto-entrepreneurs sans clients, étudiants attardés, petits paysans au RSA... ? La semaine dernière lors d'un atelier collectif à Pôle emploi où nous nous étions invités, nous avons croisé un chômeur de 60 ans et 40 kg qui cherchait un boulot dans la sécurité pour avoir droit à une pension correcte. Une réalité banale, que le gouvernement et les entreprises désirent généraliser, et que les centrales syndicales dénie dans leurs propositions, ne faisant même pas le lien avec le « minimum vieillesse ».

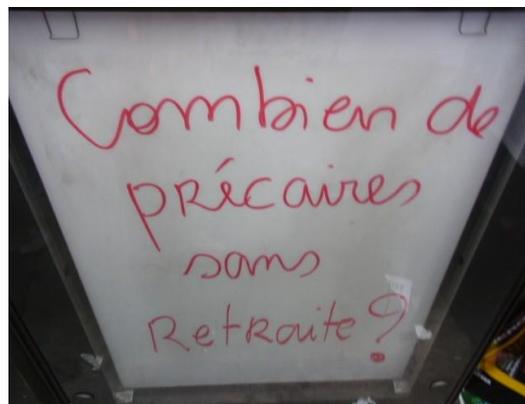
Il en est de la gestion des retraites comme de la gestion de la précarité : chacun est culpabilisé pour pousser tout le monde à rester disponible sur le marché de l'emploi le plus longtemps possible. Nous devrions avoir honte de vivre plus longtemps, nos grands-parents devraient culpabiliser d'avoir fait trop d'enfants, nos parents pas assez. Et nous serions tous coupables d'endetter l'entreprise-France.

**NOUS NE VOULONS PAS DE CETTE RÉALITÉ-LÀ**

**NOUS NE DEVONS RIEN  
NOUS VOULONS TOUT**

*Je n'aurai pas 40 annuités à 60 ans ...  
ni à 67 ans !!*

Vous non plus ?! Nous appelons à rejoindre l'assemblée qui se tiendra le samedi 25 Septembre à 14h dans les locaux de la Coordination des intermittents et précaires  
14 quai de charente, Paris 19e, M° Corentin-Cariou



**Coordination des intermittents et précaires :**  
Permanence d'autodéfense sociale, intermittence (cap@cip-idf.org), précarité chômage (permanenceprecarite@cip-idf.org). Les lundis de 15 à 18h, 14 quai de charente, Paris 19e, M° Corentin Cariou, tel 01 40 34 59 74

Pour plus d'infos sur les actions en régions et connaître les rdv franciliens : [www.cip-idf.org](http://www.cip-idf.org)